

NOUVEAU CONFINEMENT : LA MUNICIPALITÉ ET LE CCAS SE MOBILISENT POUR VOUS !

Chères Loconoises et chers Loconoïs,

L'évolution préoccupante de l'épidémie de COVID-19 nous oblige à nous confiner de nouveau. Cette situation peut mettre à mal les liens sociaux qui nous unissent et engendrer des difficultés pour certains d'entre nous.

C'est pourquoi, nous avons décidé d'agir au plus vite selon les axes suivants :

Maintenir le lien avec les Loconoïs

- Maintien de l'ouverture de la mairie aux horaires habituels (du lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 et 13h30 > 17h00. Le mardi jusqu'à 18h00).
- Maintien de la permanence des élus tous les samedis de 10h00 à 12h00.

Mettre à disposition les documents indispensables durant cette période :

- attestation dérogatoire de déplacement
- fiche de demande d'inscription au registre des personnes vulnérables

Sous format numérique : sur le site internet de la commune [sur la page Facebook Ville de Locon] sur l'application LOCON'necté.

Sous format papier : à la mairie [chez les commerçants pouvant demeurer ouverts et chez les professionnels de santé.

Recenser les personnes à risque et leurs besoins

Prise de contact téléphonique, dès le 4 novembre prochain, des personnes :

- de plus de 65 ans,
- inscrites au registre des personnes vulnérables,
- recensées auprès du CCAS,

afin d'évaluer la façon dont sont vécus les premiers jours de confinement et d'identifier leurs éventuels besoins.

*Les personnes isolées ou présentant un risque accru de développer une forme grave d'infection au coronavirus sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie au **03 21 68 69 69**.*

De même, si dans votre entourage personnel, amical ou de voisinage, vous avez connaissance de personnes rencontrant des difficultés, n'hésitez pas à faire remonter l'information à la mairie.

Réaliser des actions solidaires

- Distribution des masques pour les plus de 65 ans et les personnes recensées auprès du CCAS à partir du lundi 2 novembre.
- Poursuite de la distribution de masques lors de la permanence des élus.
- Prise de nouvelles par téléphone, une fois par semaine, des personnes recensées le souhaitant.
- Coordination et soutien d'actions d'entraide en cas de nécessité.

Partager des informations utiles

- Les commerces loconoïs de première nécessité restent ouverts.
- Le marché alimentaire du jeudi et les food-trucks sont autorisés à s'installer et seront présents sur leurs créneaux habituels.

Nous restons à votre entière disposition. N'hésitez pas à nous interpeller. En attendant, prenons soin des uns des autres et respectons les mesures de protection sanitaire.

Sylvie ROSE, Maire